



MAIRIE
DE
SAINT-ESTÈVE-JANSON
13610

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers	
24/03/2023	24/03/2023	En exercice	10
		Présents	8
		Votants	9

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Martine CESARI, Maire de la commune.

Étaient présents : Madame Martine CESARI, Maire, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Christian FONTANA, Sophie JARDINOT, Olivier LEMOINE, Jean-Marc LEGROS, Xavier LUCIANI.

Étaient excusés : Véronique LE GUILLOUX

Avaient donné pouvoir : Véronique LE GUILLOUX à Olivier LEMOINE

Étaient absents non-excusés : Madame Fabienne QUIÉVREUX

Parmi les membres présents, Madame Sophie JARDINOT est désignée secrétaire de séance.

03-2023-09 Culture et Vie Locale - Tarif des sorties 2023

Madame Sophie JARDINOT, Adjointe à la Culture, Vie locale et Protocole, expose :

Chaque année la commune des sorties gratuites pour les enfants et Anciens du village, également ouvertes avec une participation financière aux personnes extérieures au village ou n'entrant dans les critères de gratuité.

Pour 2023, la commission culture/animation a choisi de proposer une sortie des enfants aux Bois des lutins de Peypin. La participation à cette sortie sera de 8 € pour les enfants de 2 à 4 ans et de 12€ pour les personnes à partir de 5 ans.

En ce qui concerne la sortie du bel âge, les membres de la commission culture ont opté pour une sortie aux grands jeux romains de Nîmes. La participation à cette sortie s'élève à 50€/ personne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres :

- Valide les tarifs des sorties 2023 tels que ci-dessus définis.



Madame le Maire,

Martine CESARI.

Le Secrétaire de séance,

Sophie JARDINOT.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Préfecture le 05/04/2023
- et de sa publication le 05/04/2023



Madame le Maire,

Martine CESARI.